

Parution au JOdu décret fixant les nouveaux tarifs de la redevance télévisuelle

Le décret fixant les nouveaux tarifs de la redevance audiovisuelle, en augmentation de 1,76 % pour 2002, après être restés stables pendant deux ans, est paru au Journal officiel le 9 janvier. Ainsi, il faudra désormais verser 74,31 euros par an pour une télévision en noir et blanc et 116,50 euros pour un poste couleurs. Le budget 2002 prévoit que cette augmentation permettra d'accroître d'environ 3,5 % les recettes de la redevance, grâce à un meilleur recouvrement.